

Rôle du registre NAMA dans la facilitation des mesures d'atténuation au Mali

Auteur

Mamoutou SANOGO

Chargé d'Etudes et de Recherche à
l'AEDD

Plan de présentation

- 1. Intérêt du Mali pour les NAMAs
- 2. Approche utilisée pour les NAMAs
- 3. Résultats saillants et attentes
- 4. Conclusion

1.INTERET DU MALI POUR LES NAMAS

- Pays sahélien avec plus de la moitié de son territoire occupée par le désert, le Mali particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques.
- Son développement repose essentiellement sur l'utilisation ressources naturelles (ressources forestières en particulier).
- Le potentiel forestier est estimé à 100 millions d'ha.
- Ce potentiel est soumis à une forte pression liée aux effets conjugués de la sécheresse et de l'explosion démographique.
- Environ 500 000 ha de terre sont déboisés annuellement.
- Face à cette situation, les autorités maliennes avec l'appui des PTF se sont résolument engagées dans une croissance verte résiliente aux changements climatiques et ce depuis le sommet de Rio (1992).

2/1. APPROCHE UTILISÉE

- L'engagement du Mali se fait de façon plus consensuelle, participative, synergique et efficace à travers le renforcement des bases politiques, institutionnelles, juridiques et programmatiques pour contribuer significativement à l'atténuation des effets des changements climatiques.
 - **Renforcement des bases politiques :**
- -Elaboration d'une Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) axée sur les principes de base suivants : **Equité et égalité, Implication/responsabilisation et participation, Prévention et précaution, Internalisation des coûts de protection de l'environnement;**
- - Elaboration d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)- fondée sur une synergie harmonieuse avec toutes les orientations nationales (moyen et long termes) avec les stratégies, programmes et projets sectoriels et qui tient compte des objectifs internationaux de développement durable, en vue de garantir son développement;

2/2. APPROCHE UTILISÉE

- - Elaboration d'une Politique Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques assortie d'une stratégie et d'un Plan d'Action
- - Elaboration d'une stratégie nationale du développement Durable.
 - **Renforcement du cadre institutionnel**
- - Création d'une entité de coordination pour la gestion des questions liées à l'environnement et aux changements climatiques;
- - Recherche de synergie entre cette entité et les départements sectoriels directement concerné
 - **Amélioration de la gouvernance environnementale**
- - Création d'un fonds climat Mali
- - Mise en place de mecanisme de plaidoyer

Résultats saillants et attentes

- **Engagement politique manifeste**
- Adoption de la Politique Nationale pour la Protection de l'Environnement (**PNPE**) en 1998
- Adoption du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017
- La Politique Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (2011)
- La Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques et son Plan d'Action National de Lutte contre les Changements Climatiques (2011)
- Adoption en cours de la stratégie nationale du Développement Durable (SNDD)

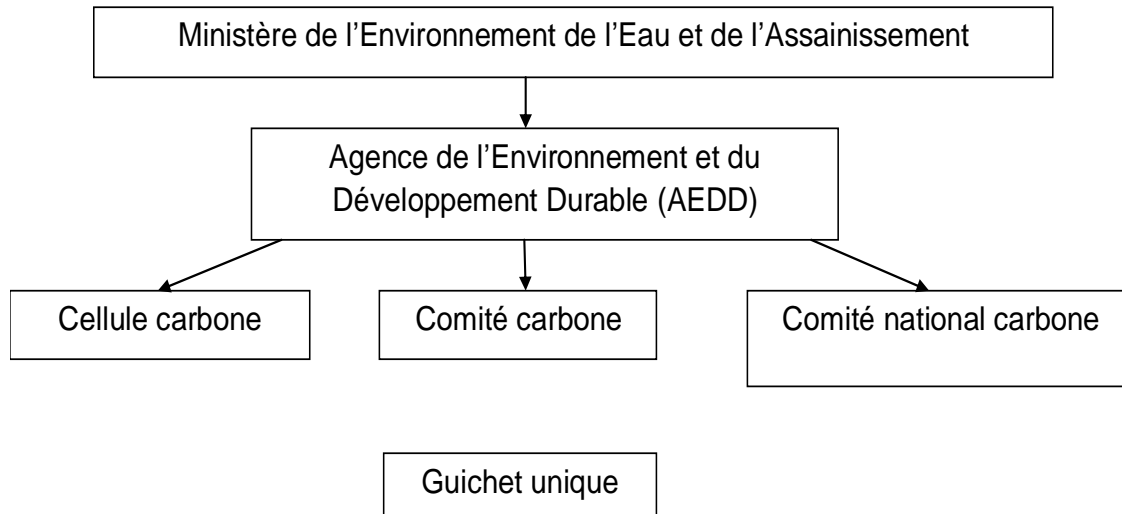
- **Attente:** Elaboration d'un cadre juridique relatif au MDP

3. Résultats saillants et attentes

- **Renforcement du cadre institutionnel**
- La mise place d'un **Conseil National de l'Environnement (CNE)** présidé par le ministre de l'Environnement de l'Eau et de l'Assainissement. Il représente: un organe consultatif ayant pour mission de donner un avis et de formuler des propositions et recommandations sur les questions se rapportant à l'Environnement;
- La création d'un **Comité national changements climatiques (CNCC)** . Il est un organe du CNE et est spécialisé sur l'ensemble des questions ayant trait aux changements climatiques. Il comporte cinq groupes thématiques sur les questions d'adaptation, d'atténuation (y compris REDD+), de transfert de technologies, de financement et de renforcement de capacités. Il est composé de 56 membres issus des différents ministères, des structures publiques, du secteur privé, des collectivités territoriales et de la société civile. Son secrétariat est également assuré par l'AEDD
- Ce dispositif a été conforté par un arrangement institutionnel pour le développement des NAMAs et complété par un cadre NAMA.
-

3/1. Résultats saillants et attentes

- Arrangement institutionnel /NAMAs



- Cadre NAMAs
- Ce cadre repose sur trois Ministères directement impliqués dans la gestion des questions liées aux changements climatiques. Ce sont: le Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'Assainissement, le Ministère de l'Équipement et des Transports, et le Ministère de l'Énergie.
- **Attentes** : Nécessité de mettre en place un cadre NAMA approprié et renforcement des capacités en ressources humaine et financière

3/2. Résultats saillants et attentes

- **Renforcement du cadre programmatique**
- - Mise en œuvre des Projets/Programmes structurants à fort potentiel d'atténuation:
- Projet de Gestion des Ressources Naturelles et Changements climatiques (PGRN-CC)-
- - Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion Durable des Terres CSI GDT
- **Attentes:** Mise à échelle des projets/Programmes

- **Gouvernance améliorée**
- - Création et opérationnalisation du fonds climat Mali: Apport financier de la suède plus la contrepartie malienne.
- - Renforcement du Mécanisme de plaidoyer à travers des instruments tels que le rapport sur l'état de l'environnement, la Communication nationale, le rapport sur le développement Durable ; la quinzaine sur l'environnement

- **Attentes:** Approvisionnement du fonds climat et renforcement des capacités en matière de mise place d'un dispositif MRV pour les projets financés.

Conclusion

- Le Mali a consenti des efforts importants en matière de renforcement de son cadre politique.
- L'accompagnement des investisseurs pour le renforcement du dispositif institutionnel en d'une promotion des NAMAs demeure essentiel au vu des faiblesses constatées.